



Période d'essai CDD

Par **Lilly277**, le **05/05/2021** à **15:21**

Bonjour,

J'aurais voulu éclaircir un point sur le quel porte le nombre de jours maximum d'une période d'essai pour un CDD de 6 mois j'ai lu qu'elle ne devait pas excéder 1 jour par semaines donc sur 6 mois. Ma période d'essai est de 30 jours en l'occurrence. Quelqu'un aurait il une réponse ? Merci

Par **janus2fr**, le **05/05/2021** à **16:30**

Bonjour,

Pour un CDD de 6 mois max, la période d'essai est de 1 jour par semaine sans excéder 2 semaines. Donc votre période d'essai ne peut pas être de 30 jours, mais de seulement 2 semaines.

Code du travail :

[quote]

[Article L1242-10](#)

Le contrat de travail à durée déterminée peut comporter une période d'essai.

Sauf

si des usages ou des stipulations conventionnelles prévoient des durées moindres, cette période d'essai ne peut excéder une durée calculée à raison d'un jour par semaine, dans la limite de deux semaines lorsque la durée initialement prévue au contrat est au plus égale à six mois et d'un mois dans les autres cas.

Lorsque le contrat ne comporte pas de terme précis, la période d'essai est calculée par rapport à la durée minimale du contrat.

[/quote]

Par **Lilly277**, le **05/05/2021** à **16:34**

Merci à vous pour votre réponse

Par **P.M.**, le **05/05/2021** à **17:48**

Bonjour,

Je présume que votre interrogation porte sur un CDD de droit privé...